



EDITO
Bientôt les fêtes, les repas et les bons moments en famille ou entre ami-e-s, profitons-en !

Nous avons bien besoin de nous retrouver, nous ressourcer et de tourner la page 2014. Cette année fut en effet riche en reculs sociaux et sociétaux de toutes sortes.

Entre réforme territoriale, attaques sur le code du travail ou les prud'hommes, explosion du chômage, nous sommes aujourd'hui dans un pays où 9,5 millions de personnes vivent au chômage ou dans la précarité.

Diverses études montrent que le budget moyen des français pour ces fêtes est en baisse de 4,5 % par rapport à 2013, statistique en rien étonnante. Malgré tout, certaines couches de la population continuent de s'engraisser et leurs sapins seront certainement bien garnis. Les dividendes reversés aux actionnaires en 2015 dans notre pays atteindront 39 milliards d'euros. Et oui, définitivement "la crise ça sert à faire de bonnes affaires".

Nous avons aujourd'hui plus que jamais besoin d'une CGT forte et unie, seule alternative à l'austérité générale imposée. Les derniers résultats des élections dans les fonctions publiques nous laissent à la première place, notre légitimité est sauvée malgré un recul réel. À nous maintenant de sortir de la crise qui nous secoue et d'emmener les français avec nous. En Italie la semaine passée, 1,5 millions de manifestant-e-s (60 % des salarié-e-s en grève) se sont mobilisé-e-s contre l'austérité de Renzi, icône pour Valls. Cette semaine à Bruxelles, 120.000 salarié-e-s étaient dans la rue. Il s'agissait du point d'orgue (mais pas le point final) dans la construction du rapport de force, entamé il y a 2 mois contre l'austérité menée par un gouvernement de coalition de droite dure. La mobilisation là-aussi a été gagnée.

Nous devons nous inspirer de ces démarches chez nos voisins européens. Notre syndicat doit redevenir l'avant garde des revendications des salarié-e-s. Nous avons besoin d'une feuille de route collective, claire et offensive. Les français se perdent, l'extrême droite prend de plus en plus de poids. Redevenons audibles, pertinents et unis. Espérons que le CCN extraordinaire du 13 janvier prochain fera table rase de nos tourments, tournant ainsi la page des derniers mois, si confus. Les militant-e-s et les salarié-e-s en ont vraiment besoin.

Bonnes Fêtes à vous toutes et tous et rendez-vous pour une rentrée revendicative dans le Puy de Dôme !

Sylvain Le Noc

Sommaire :

- P1 : *Edito*
- P2 : *International*
- P3 : *L'Europe syndicale*
- P4 : *Informations confédérales*
- P5 : *La CGT près de chez vous*
- P6 : *Indecosa*



N° 1528 DU VENDREDI 19 DECEMBRE 2014

DEPOSE LE 19 DECEMBRE 2014

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

A GENDA :

- 20 décembre : action BDS au Carrefour centre ville de Clermont-Fd de 10h à 14h
- 9 janvier commission exécutive de l'UD 63
- 13 janvier CCN extraordinaire à Montreuil
- 21 janvier Journée de rencontres interrégionales CGT à Clermont-Fd



International

Cuba/États-Unis Un pas positif

Depuis plus d'un demi-siècle des politiques agressives ont été mises en place par Washington pour mettre à bas l'indépendance du peuple cubain issue de la révolution.

L'annonce, hier, de la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays est un pas franchi, tout comme la libération de trois des cinq cubains qui croupissaient dans les geôles des États-Unis.

La CGT était engagée pleinement dans la bataille pour leur libération. Thierry LEPAON, son secrétaire général, l'avait réaffirmé à nos camarades de la centrale des travailleurs de Cuba (CTC) et leur secrétaire général lors de leur venue au siège de notre organisation, en juin dernier. Il le réaffirma aussi lors d'une rencontre, en septembre, avec l'ambassadeur de Cuba en France et René GONZALES (l'un des cinq déjà libérés).

La CGT salue donc ces annonces et cette étape franchie qui est une première victoire du peuple cubain dans sa résistance à l'impérialisme américain. D'autres seront nécessaires pour mettre fin une fois pour toute au blocus inhumain imposé depuis 54 ans au peuple cubain et qui pèse lourdement sur le développement de l'île.

La levée totale de l'embargo illégal et illégitime, condamné à maintes reprises à la quasi-unanimité des Nations unies, est aujourd'hui une exigence absolue.

La CGT et ses organisations, fortement investies dans ce combat pour la liberté, continueront de s'y employer !

Montreuil, le 18 décembre 2014

Journée internationale des migrants

La CSI appelle à des changements fondamentaux dans les politiques nationales et internationales de migration alors que le monde a célébré la Journée Internationale des Migrants le 18 décembre.

Les travailleurs migrants sont essentiels au fonctionnement des économies d'aujourd'hui, et pourtant, le sentiment populiste et sectaire se répand, et l'extrémisme et l'intolérance viennent au-devant de la scène dans de nombreux environnements politiques nationaux. Sans migration, des services clés et même des économies entières vont s'arrêter, et des sociétés et des cultures seront sérieusement diminuées.

Les travailleurs migrants ne sont pas des marchandises à acheter et à vendre, comme c'est le cas aujourd'hui dans le cadre du système de la kafala dans les pays du golfe, et des systèmes dans d'autres endroits où les agences de recrutement peu scrupuleuses peuvent, sans crainte de la loi, les fourvoyer dans l'exploitation la plus sévère. De puissants intérêts économiques sont maintenant en train de légitimer les échanges économiques des êtres humains par des accords bilatéraux entre pays d'origine et pays de destination qui restent silencieux sur la protection des droits des migrants, et certains cherchent à mettre les travailleurs migrants au même niveau que les marchandises exportées, à travers des accords commerciaux.

Cette année, l'Union européenne, dont la prospérité a été construite sur une main-d'œuvre qui comprend des millions de travailleurs migrants et dont les cultures vibrantes reflètent une myriade de traditions, a fait un énorme pas en arrière, avec sa décision d'arrêter le sauvetage des réfugiés en mer. À une époque où le monde est confronté à la plus grande crise de réfugiés depuis 70 ans, ce mépris total pour la vie des personnes désespérées tentant d'échapper aux conflits, à la privation et à l'exploitation coûtera encore plus de vies.

L'année prochaine c'est le 40e anniversaire de la convention 143 de l'OIT qui vise à arrêter l'exploitation des travailleurs migrants. Celle-ci, et d'autres conventions clés de l'OIT, notamment celles sur la liberté syndicale et de négociation collective, doivent être la pierre angulaire de la politique migratoire mondiale. Les migrants doivent être reconnus comme des êtres humains avec des droits humains, et non pas comme des marchandises à vendre et à en tirer des bénéfices.

Les syndicats du monde entier sont à la pointe de la lutte pour l'égalité des droits pour les travailleurs migrants et pour des politiques migratoires fondées sur les droits. Les migrants sont intégrés dans les structures syndicales, et ont atteint les plus hauts postes dans les syndicats dans de nombreux pays. Ces politiciens qui cherchent un bénéfice électoral à court terme en diabolisant les migrants et en leur enlevant leurs droits humains, doivent s'inspirer de l'exemple des syndicats, et reconnaître que les points politiques bon marché gagnés en se pliant au nationalisme et à la xénophobie, fait du tort non seulement aux migrants et aux communautés dans lesquelles ils vivent, mais compromettent aussi le fonctionnement même de services et d'industries vitales.

Notre détermination à lutter pour l'égalité des droits pour tous, indépendamment de l'appartenance ethnique ou de l'origine, demeure plus forte que jamais. Nous allons continuer à porter cela dans notre campagne pour la justice sociale, dans notre plaidoyer dans les enceintes internationales, dans notre organisation pour les droits des travailleurs partout dans le monde et dans nos propres organisations et activités.





L'Europe syndicale

Belgique, après la grève du 15 décembre : ne pas baisser la pression !!

Evaluation du plan d'action en front commun

Bruxelles, mardi 16 décembre 2014

Conformément à sa décision du 24 octobre 2014, le Comité fédéral de la FGTB a procédé à l'évaluation du plan d'action mené en front commun pour lutter contre les politiques décidées par l'actuel gouvernement.

Le Comité fédéral constate que le plan d'action a connu une mobilisation massive de toutes les composantes de la FGTB et se félicite de ce succès incontestable.

Il tient à remercier particulièrement tous les militants et membres qui ont contribué au succès de la manifestation nationale du 6 novembre, des grèves provinciales des 24 novembre, 1er et 8 décembre ainsi que de la grève nationale du 15 décembre. Il constate également un large ralliement de la population à cette mobilisation.

Suite à ces mobilisations massives, la FGTB attend maintenant du gouvernement des décisions claires qui permettront de recréer les conditions d'une véritable concertation sociale.

Ce 17 décembre, le Groupe des dix se réunira pour, d'une part, tenter de finaliser la première phase du dossier d'harmonisation des statuts et, d'autre part, se pencher sur des avancées concrètes pour l'assurance chômage, les régimes de

fin de carrière et les crédits-temps tant en ce qui concerne les métiers lourds que dans le cadre d'entreprises en difficulté et en restructuration.

La FGTB attend maintenant une ouverture de la part des employeurs et du gouvernement sur les quatre balises fixées dans le cadre du plan d'action déterminé en front commun :

- ▶ le retrait du saut d'index et l'assurance d'une véritable liberté de négociation en ce qui concerne le pouvoir d'achat ;
- ▶ l'ancrage d'une sécurité sociale forte et des régimes de départ anticipés garantis ;
- ▶ la mise en œuvre d'une politique de relance et d'investissements créatrice d'emplois de qualité ainsi que la garantie de services publics de qualité et l'arrêt des attaques contre les statuts dans la fonction publique ;
- ▶ la mise en œuvre d'une fiscalité juste via la contribution plus équitable des revenus du capital.

Un Comité fédéral se réunira le 13 janvier 2015. Si à cette date on doit constater une absence d'ouverture dans le chef du gouvernement et des patrons sur ces points essentiels, un nouveau plan d'action sera mis en œuvre dont les modalités seront établies dans le cadre du front commun.

Italie Grève générale

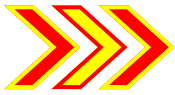
« Così non va ! » (« Ça ne va pas ! »), tel est le mot d'ordre de la grève générale de ce vendredi 12 décembre 2014. Après une longue période de rupture, la Confédération générale italienne du travail (CGIL) et l'Union italienne du travail (UIL), les deux grandes confédérations syndicales italiennes, appelaient ensemble à la première grève générale contre la réforme du marché du travail (le « Jobs Act ») et l'ensemble de la politique du gouvernement Renzi qui affaiblit les droits et les conditions de travail des travailleurs en Italie.

Ce mouvement recueillerait l'adhésion de 70 % de la population et a donné lieu à des manifestations dans plus de 50 villes. Au final 60% des salariés étaient en grève et plus de 1.5 millions de manifestants se sont mobilisés.

La CGIL et l'UIL déclarent qu'il faut améliorer la réforme de l'emploi et la loi de stabilité en « *remettant au centre le travail, les politiques industrielles et les secteurs productifs en crise, la défense et la relance des secteurs publics et la création de nouveaux et bons emplois* ».

Les deux centrales syndicales partagent de nombreuses revendications, allant de l'abolition de la dernière réforme de la retraite à une « *vraie opposition au travail faible et précaire* », en passant par la protection des travailleurs licenciés sans motif, la réduction des impôts pour les travailleurs et les retraités, la réouverture de la négociation pour le renouvellement de la Convention collective nationale des fonctionnaires, et la défense de la négociation collective nationale comme outil essentiel pour la protection des conditions des travailleurs. Dans toutes les régions, aux revendications nationales s'ajoutent les thèmes et urgences locales.





Informations Confédérales

Pour garantir l'avenir des retraites, il faut rompre avec les orientations économiques actuelles

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) vient de rendre publique l'actualisation de ses projections à l'horizon 2060. Ces projections confirment que la situation financière des retraites dépend avant tout de facteurs économiques, et non des évolutions démographiques. C'est ce que la CGT n'a de cesse d'affirmer depuis de nombreuses années.

En même temps, les projections montrent les effets négatifs des réformes réalisées, y compris de celle de 2013. Si, dans les scénarii économiques les plus favorables, le système des retraites deviendrait excédentaire à partir de 2030, cela est réalisé au prix d'un report massif de l'âge moyen de liquidation de la retraite (64 ans à l'horizon 2040), et d'un décrochage des pensions de retraite par rapport aux revenus d'activité, résultant notamment de l'indexation de ces dernières sur les prix, de plus de 20 % dans les scénarii les plus « favorables ».

L'exercice réalisé par le COR montre bien qu'une poursuite durable de la stagnation économique actuelle, à l'instar de ce qu'a connu par exemple le Japon, se traduirait par des difficultés majeures à financer les retraites.

Par ailleurs, on peut être interrogatif sur l'exercice de variante consistant à combiner un taux de chômage massif sur très longue période avec des hypothèses très contrastées de productivité. Un tel taux de chômage massif aurait des conséquences particulièrement délétères sur l'économie dans son ensemble, avec une explosion des besoins de financement de l'assurance chômage et des dispositifs liés à la pauvreté comme le RSA. On peut douter que ceci soit sans conséquences sur la croissance économique à long terme.

En tout cas, les projections du COR montrent à quel point l'enjeu d'autres choix économiques pour le plein emploi et la croissance durable, celui du développement humain durable, sont cruciaux pour garantir l'avenir des retraites.

Pour ne prendre qu'un seul exemple, la réalisation de l'égalité salariale femmes/hommes, dont des études commandées aux régimes de retraite par la CGT montrent l'impact considérable sur les ressources du système de retraite, permettrait un retour à l'équilibre dès la première moitié des années 2020.

Montreuil, le 17 décembre 2014

Vague de suicides à France Télécom, 4 cadres mis en examen

Trois cadres de France Telecom (devenu Orange) ont été mis en examen pour complicité de harcèlement moral cette semaine dans l'enquête sur la vague de suicides parmi les salariés de l'opérateur téléphonique en 2008 et 2009, a appris vendredi l'AFP de source judiciaire.

Une quatrième devait être également être mise en examen du même chef vendredi soir, a ajouté une source proche du dossier.

Cette enquête vaut à l'ancien patron de France Telecom, Didier Lombard, d'être mis en examen pour harcèlement moral depuis juillet 2012. Il avait quitté la direction opérationnelle du groupe en mars 2010.

Le groupe lui-même est poursuivi depuis cette date, une mesure inédite pour une entreprise du CAC 40. Une première qui

ouvrait la voie, aux yeux de juristes, à la reconnaissance d'un "harcèlement moral institutionnel".

L'ancien N.2 de Didier Lombard, Louis-Pierre Wenes, et l'ex-directeur des ressources humaines Olivier Barberot, sont aussi mis en examen.

Déclenchée par une plainte syndicale et un rapport de l'inspection du travail, l'enquête des juges, ouverte au printemps 2010, touche à sa fin, selon des sources proches du dossier.

"Il ne faudrait pas que les décideurs se retrouvent exonérés de leurs responsabilités par la mise en cause de serviteurs zélés", a mis en garde vendredi l'avocat des syndicats CFE-CGC et Unsa, Me Frédéric Benoist.

Il a dit ses craintes que "ces dernières mises en examen ne donnent de l'espoir

aux trois dirigeants" poursuivis qui pourraient être tentés de "minimiser leurs responsabilités".

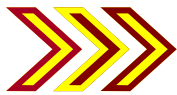
Selon les syndicats et la direction, 35 suicides de salariés de l'entreprise se sont produits en 2008 et 2009.

Ils sont intervenus dans un contexte de réorganisation de l'entreprise et de réduction d'un personnel composé en grande partie de fonctionnaires, après l'ouverture du marché à la concurrence.

L'entreprise, engagée dans des restructurations, a notamment supprimé 22.000 postes entre 2006 et 2008 et procédé à 10.000 changements de métier durant cette même période.

Montreuil UGFF
12 décembre 2014





La CGT près de chez vous

Travail du dimanche : non à la généralisation !

Le projet MACRON, présenté et adopté en Conseil des ministres le 10 décembre 2014, entend généraliser le recours au travail le dimanche avec la modification des zones touristiques, des zones d'activités avec un "potentiel" commercial, douze dimanches ouverts à la demande des maires, l'instauration de zones internationales décidées par décret sur proposition du ministre (dans lesquelles les salariés travailleraient jusqu'à minuit), intégration des gares dans ces nouveaux périmètres... Bref, une attaque sans précédent contre le repos dominical !

Volontaires et mieux payés ? Mon œil !

Le projet MACRON insiste sur le caractère volontaire du travail le dimanche. Mais qu'est-ce qui pousse les salariés à travailler ce jour là ? C'est quoi le volontariat dans une société qui compte 5 millions de chômeurs, 9 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, des centaines de milliers de jeunes et de femmes contraints de vivre de petits boulots, de contrats très courts et du travail au noir ?

De plus, dans le commerce, comme dans beaucoup de secteurs, les salaires sont au niveau du Smic. Certains touchent encore moins que le Smic, étant donné que beaucoup d'emplois, en particulier parmi les femmes et les jeunes, sont précaires et à temps partiel imposé. Les grandes enseignes et entreprises enregistrent pourtant des profits considérables. Donc "proposer" à un-e salarié-e, de gagner un peu plus en travaillant de nuit ou le dimanche, ce n'est plus du volontariat mais du cynisme !

Partout on nous rabâche que les salariés travaillant le dimanche seront mieux rémunérés. **Mais partout ou le travail du dimanche est institué de manière permanente, aucune majoration n'est prévue.** A Vichy par exemple, il y a une dérogation permanente ; les magasins sont ouverts tous les dimanches sans aucune contrepartie financière particulière.

Dans le projet MACRON, il était prévu initialement un doublement des salaires pour les "volontaires" au travail le dimanche. La réalité était plus mitigée puisque la majoration prévue ne devait y bénéficier qu'aux entreprises de plus de 20 salariés.

Mais la dernière version du projet validé en conseil des ministres a tout bonnement supprimé le doublement de salaire. Dorénavant, peu importe l'effectif de l'entreprise, la majoration dépendra des négociations dans la branche et donc du bon vouloir... des patrons !

Qui a dit : *"Le combat de 2012, c'est de préserver le principe du repos dominical, c'est à dire de permettre aux travailleurs de consacrer un jour de leur semaine à leur famille, au sport, à la culture, à la liberté. Et j'y veillerai !"* ?

Réponse : François Hollande, le 17 avril 2012, à Lille lors de la campagne présidentielle.

En bref >>>>

Retrouvez la plupart des résultats aux dernières élections professionnelles dans le département sur notre site : <http://www.cgt63.fr/joomla3/index.php/23-elections-professionnelles/229-retour-sur-les-elections-professionnelles-dans-les-fonctions-publiques>

Samedi 20 décembre, se déroulera une distribution de tracts Boycott Désinvestissement Sanctions devant le Carrefour de Clermont-Fd (carré Jaude 2) de 10h à 14h. Cette action s'inscrit dans la journée d'action nationale organisée par l'association France Palestine Solidarité, pour sensibiliser les consommateurs et mettre la pression sur l'enseigne Carrefour.

Certaines annonces du gouvernement cherchent aujourd'hui à nous rappeler que la gauche socialiste est au pouvoir aujourd'hui. Mais il ne s'agit que de leurres qui ne bernent plus grand monde. Les autoroutes n'ont toujours pas été nationalisées et ne le seront pas, car pour un retour sous le giron de l'État en janvier 2016, la résiliation doit être formulée avant le 31 décembre prochain...





ATTENTION

ARNAQUE DES REVENDEURS DE GAZ

Soyez vigilant-e-s !

Actuellement des personnes, **se prétendant accréditées par GRDF**, tentent de s'introduire chez vous au **prétexte de vérifier si votre facture de gaz est au tarif B1**.

Si vous les laissez entrer ils scannent vos documents et vous font signer un **contrat pour changer de fournisseur de gaz**.

Ce procédé est malhonnête et si vous êtes réticent-e-s ils sont très insistants, voire à peine corrects.

Si vous avez vraiment décidé de changer de fournisseur de gaz, renseignez-vous soigneusement sur les différents tarifs que peuvent proposer les opérateurs **mais ne signez rien sous la pression ou sur un malentendu**.

COMMUNICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Par décision n° 14-MC-02 du 9 septembre 2014 l'**autorité de la concurrence a enjoint à : EDF, GDF SUEZ, Gas Natural et Direct Energie de donner à ses concurrents accès à certaines données figurant dans les fichiers de leurs clients** ayant un contrat de fourniture au tarif réglementé de vente de gaz, **pour assurer les conditions d'une concurrence effective entre ses offres et celles des autres opérateurs**, en fonction de leurs mérites propres.

Votre fournisseur de gaz et/ou d'électricité va vous adresser un courrier vous demandant l'autorisation de communiquer vos données à des fins de prospection.

Si vous ne souhaitez pas que ces informations soient transmises n'oubliez pas d'en informer, par retour du courrier, votre opérateur habituel.

INDECOSA-CGT 63
Maison du Peuple
Place de la Liberté
63000 Clermont-Ferrand
☎ 04 73 36 21 64
✉ indecosa.63@orange.fr

